



Voici le traditionnel courrier de Juin annonçant l'arrivée imminente du camp. Il a pour but de vous livrer les dernières informations sur le projet final de notre année, le camp : « Cortona 2008 ».

En effet, l'aboutissement d'une année d'efforts, d'amusement et de bons moments passés ensemble est tout proche ! A presque un mois du grand départ, vous saurez tout sur le voyage que vos filles et vos garçons vont entreprendre...

Durée du camp :

Du lundi 30 juin 14H45 au mardi **15** juillet 11H30. Je vous prie de bien prendre note de l'erreur qui se trouve dans le compte rendu de la réunion de parents du 10 mai. Nous rentrerons bien le 15 juillet et non le 16 comme indiqué. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Adresse du camp :

60-62 Quercia verde,
52 044 - Cortona (AR)
Italia

Moyen de transport :

Nous ferons le trajet aller-retour avec la compagnie internationale de car « Eurolines ». Tous les billets ont déjà été réservés et seront distribués le jour du départ. En cas d'impossibilité d'un pionnier à participer au camp, nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible et au moins une semaine avant le jour du départ, sauf en cas d'imprévu de dernière minute bien entendu. Le prix du billet pourra être remboursé par Eurolines à concurrence de 75% du prix du billet ($141\text{€} * 0,75 = 105,75\text{€}$), restera donc 35,25€ à votre charge, si nous sommes prévenus suffisamment à l'avance, Dans le cas contraire, les frais s'élèveront à 50% du prix ($141\text{€} * 0,5 = 70,5\text{€}$).

Aller :

Départ le 30 juin à Liège. Rue du plan incliné, devant le parking couvert de la gare des Guillemins. Le départ est à 15H30 précise, Nous vous attendons donc à 14H45 pour le chargement des bagages.

Arrivée à Florence le 1 Juillet à 11H30. Nous ferons une petite visite rapide de la ville, puis nous prendrons le train jusque Cortona.

Une voiture, celle de Loir, fera également le trajet avec le matériel nécessaire pour le séjour (tentes, intendance, ...).

Retour :

Départ le 14 juillet à 15H30 de Florence. Arrivée prévue à 11H30 le **15** juillet à Liège, au même endroit que pour le départ.



ATTENTION : Les cartes d'identités seront réclamées lors de l'embarquement à Liège.

Il est donc **INDISPENSABLE** que les pionniers aient leur carte d'identité sur eux le jour du départ.

Chaque sac **DOIT** être muni d'une étiquette avec le nom et adresse du propriétaire.

Seul un petit sac est autorisé avec soi à l'intérieur du car, les gros sacs restent constamment dans les soutes. Veillez donc à ne pas y laisser les objets dont vous aurez besoin durant le trajet.

Contact sur place.

Il vous est demandé de ne pas envoyer de lettre aux pionniers durant le camps, en effet, la poste italienne présente quelques lenteurs pour faire parvenir le courrier et celui-ci n'arrive généralement aux propriétaires qu'après le départ de la section. De ce fait, ceux-ci nous ont demandés de vous prier de n'envoyer aucun courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus. Tout contact avec votre enfant devra donc se faire par téléphone, soit sur le sien si vous décidez de lui autoriser son gsm, soit via celui d'un des animateurs. Vous trouverez la liste de tous nos numéros en fin de courrier.

Programme du séjour.

Le camp se fera sous tente ! Nous vous demandons donc d'apporter une petite tente pour le logement. Si vous ne possédez pas de tente, contacter Isatis (0485/28.29.65) le plus rapidement possible pour que nous puissions trouver une solution.

Durant le camp, nous travaillerons 4 jours par semaine, à partir de 6H jusqu'à 10H au matin. En effet, après 10H, il fera trop chaud pour continuer le travail dehors.

Le travail consistera à s'occuper d'une oliveraie biologique, de la restauration de murs de soutènement suivant une ancienne méthode artisanale, de la restauration de chemins pédestres, ...

Durant nos journées libres, il est prévu de passer du temps à visiter la région : grandes villes et randonnées.

Le prix du voyage.

Le prix du camp qui vous sera demandé s'élève à 225€ par pionnier. Dans le cas où vous auriez deux enfants dans notre section, il y a une réduction de 50€ pour le deuxième enfant, ceci afin de limiter au maximum les frais par famille.

Il vous a déjà été demandé de verser un premier acompte pour la réservation du billet de car, nous vous demandons donc de bien vouloir verser le solde restant avant le 15 juin prochain. Cette somme représentera approximativement la moitié du budget par personne dont nous disposerons pour le camp. L'autre moitié ayant été gagnée en réalisant les divers extra jobs durant l'année.

Nous tenons d'ailleurs à féliciter nos courageux pionniers du travail fourni durant cette année, malgré le fait que cela n'ait pas été facile tous les week-ends, ils ont travaillé dur pour arriver à concrétiser leur projet.

Numéro de Compte :
➔ 001-4700910-75 ◀

Communication :
< Toscane 2008 + Nom & prénom >

Nous tenons à vous informer que le prix du camp ne doit en aucun cas être un obstacle à la participation de votre fils/fille à nos activités. Sachez qu'il est d'usage de chercher ensemble une solution en toute discrétion. Pour cela, contacter Isatis (0485/28.29.65) le plus rapidement possible.

Les documents à avoir le jour du départ.

Il est indispensable de se munir de certains documents pour pouvoir quitter le territoire belge :

- Carte européenne d'assurance maladie (le demander directement à votre mutualité).
- Carte d'identité.
- Carte SIS
- Autorisation parentale (ci jointe, à faire légaliser par la commune).
- Fiche médicale. (ci-jointe également)

Il vous est demandé de photocopier ces documents en deux exemplaires.

Ces documents sont INDISPENSABLES.

NOUS NOUS VERRONS CONTRAINTS DE REFUSER LA PARTICIPATION AU CAMP EN CAS D'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS.

Veillez également vérifier la date de validité des cartes, n'oubliez pas qu'il faut compter sur un délai minimum de 3 semaines pour l'obtention d'une nouvelle carte.

Informations utiles.

Il est utile de prendre :

- De la crème solaire en suffisance.
- Un nécessaire de toilette. - Un matériel de camping. Tente, lit, sac de couchage, ...
- De quoi manger : gamelle (ou assiette plastique), couverts, gobelet, ...
- Un strict minimum d'objets de valeur. A l'appréciation des parents bien entendu, mais nous ne pourrons être tenus pour responsables en cas de perte, de dégâts ou de vols.
- Des gants de travail.

Numéros de contact.

Isatis	+32485/28.29.65
Choucas	+32494/19.85.48
Lemming	+32495/83.59.89
Coendou	+32479/62.59.85
Lori	+32499/27.11.77

AUTORISATION PARENTALE

PARENTAL AUTORISATION - ELTERLICHE ERBAUBNIS

Je soussigné(e), (nom des parents, tuteurs, répondants)

autorise mon fils / ma fille

à participer au camp ~~baladin - louveteau - éclaireur - pionnier~~(1)

de l'unité **HB 004** (région - unité) qui se déroulera

du **30** / **06** / **2008** au **15** / **07** / **2008** à **Cortona (Italia)**

*I the undersigned, ... (name of the parents, guardian, guarantor) allow my son / my daughter ... to go camping with the Baladins - Louveteaux - Eclaireurs - Pionniers (1) of the ... unity of the ... region ... The camp will take place from ... to ... in ...
Hiermit erlaube ich, ... (Name der Eltern, des Vormunds, des Bürgens) meinem Sohn / meiner Tochter am Baladins - Wölflings - Eclaireur - Pionierlager (1) der Einheit of ... der Region... teilzunehmen. Das Lager findet vom ... bis zum ... in ... statt.*

Durant le camp, je place mon fils / ma fille sous l'autorité et la responsabilité de

Frédéric Jaquet (+32485/28.29.65) (nom et prénom de l'animateur responsable du camp).

During the camp, I place my son / my daughter under the authority and the responsibility of ... (name and first name of the scout leader responsible for the camp).

Während des Lagers vertraue ich meinen Sohn / meine Tochter der Entscheidungsbefugnis und der Verantwortung von ... (Name und Vorname des verantwortlichen Sektionsleiters) an.

Au cas où, au cours du camp, l'état de santé de mon fils / ma fille réclamerait une décision urgente et à défaut de pouvoir moi-même être contacté(e) personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien dans le choix de celle qu'il jugerait utile.

In case that the state of health of my son / my daughter requires an urgent medical decision during the camp and in case that I cannot be reached personally, I leave this decision up to the choice of the medical doctor or surgeon.

Falls, während des Lagers, der Gesundheitszustand meines Sohnes / meiner Tochter eine dringende medizinische Entscheidung notwendig macht und wenn ich nicht selber kontaktiert werden kann, so überlasse ich es der Einschätzung des zuständigen Arztes oder Chirurgen, die Entscheidung zu treffen, die er für nützlich hält.



Les Scouts ASBL (Belgium)

Unité Scout de Hannut
Pionniers de Hannut

Frédéric Jaquet (+32485/28.29.65)

Nicolas Dubois (+32494/19.85.48)

Laurent Georis (+32495/83.59.89)

Marie Renwart (+32479/62.59.85)

Aline Cordonnier (+32479/27.11.77)

Je l'autorise à quitter le territoire belge sans être accompagné de ses parents (2).

I allow my son / my daughter to leave the belgian territory without his / her parents (2).

Ich erlaube meinem Sohn / meiner Tochter das belgische Territorium ohne Begleitung seiner / ihrer Eltern zu verlassen (2).

Mes coordonnées en cas de nécessité

My address and phone number in case of necessity

Meine Angaben im nötigen Fall

Prénom - Nom / First name - Name / Vorname - Name

Téléphone / Phone / Telephon

Fait à / Place / Geschehen zu

Le / Date / Datum

Signature (3) / Signature / Unterschrift

(1) Biffer les mentions inutiles / Please cross out the inappropriate mention / Nicht zutreffendes streichen.

(2) Cette dernière phrase est à biffer pour les camps en Belgique / Please cross this last sentence out if the camp takes place in Belgium / Dieser letzte Satz ist zu streichen für Lager, die in Belgien stattfinden.

(3) Pour les camps à l'étranger, il est nécessaire de faire légaliser la signature par l'administration communale / For the camps abroad, the signature has to be authenticated by the Civil Service / Für die Auslandslager ist es notwendig, die Unterschrift durch die Kommunalverwaltung legalisieren zu lassen.

